

au-dessus de l'autel ou par des *tours* placées à côté. A Lyon on dépose les saintes hosties dans une chapelle particulière. Après la communion générale du clergé aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, le Saint-Ciboire était porté processionnellement dans l'église de Sainte-Croix, de même qu'au salut et à la bénédiction du Saint-Sacrement. L'église de Sainte-Croix n'existant plus a été remplacée par la chapelle *sub titulo Crucis*, qui est à droite du chœur (1).

Au reste, les expositions du Saint-Sacrement étaient plus rares autrefois et n'avaient lieu à Saint-Jean que pour la Fête-Dieu, la fête patronale et le grand jubilé de la rencontre de la Fête-Dieu avec celle de saint Jean-Baptiste; l'exposition alors durait trois jours, et dans toutes ces circonstances le Saint-Sacrement n'était pas exposé sur l'autel, mais sur le jubé. Monseigneur de Saint-Georges fut le premier qui l'exposa sur l'autel. On considéra cela comme une innovation; en réalité cela n'en était pas une, car le jubé n'avait pas, comme la liturgie, une haute antiquité, ainsi que nous le verrons.

Le chœur et l'autel de Saint-Jean doivent être considérés

(1) L'église de Saint-Etienne, dans les premiers temps, était le lieu du sacrifice et de la prédication. Saint-Jean était le baptistère, et Sainte-Croix le sanctuaire où l'on déposait le Saint-Sacrement et les reliques. A partir du XIV^e siècle, on fit à Sainte-Croix la cérémonie de l'eau bénite, et on y célébra les fêtes de l'invention et de l'exaltation de la Croix. Au XV^e siècle, on y célébra les messes paroissiales du dimanche, et l'on y fit les prônes. Les grands-messes de morts se célébraient au maître-autel, mais l'absoute se taisait à Sainte-Croix. En certaines circonstances cet office avait lieu simultanément dans les trois églises.

Ces trois églises n'en faisaient qu'une, construite sur le même sol, sous le même toit et se communiquant par des portes percées dans le gros mur de séparation. Le sol appartenait au Chapitre, qui était son propre curé, l'exercice de la cure étant attaché à la dignité de doyen. L'église de Sainte-Croix, affectée au service paroissial, avait seule un tabernacle et une chaire.